Commission Régionale Féminine

SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°26

Réunion du mardi 27 janvier 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININS

Régional 1

Poule A

53402948 SEIZIEME ES 1 / VAFF 77 1 du 31/01/2026.

La Commission,
Pris connaissance de la demande de SEIZIEME ES du 27/01/2026 pour avancer le coup d'envoi du match à 15h00 au stade de l'Hippodrome d'Auteuil à PARIS – refusée par VAFF 77,
Considérant les dispositions de l'article 6.2 du règlement du championnat régional Seniors Féminin :
« 6.2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la Ligue.
Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h30 et 18h00.
La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison. ***Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée »,***
Considérant que la demande de SEIZIEME ES est conforme aux dispositions ci-dessus,
Par ces motifs,
Fixe le coup d'envoi du match à 15h00 au stade de l'Hippodrome d'Auteuil à PARIS.

SENIORS FEMININES – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF)

1er rappel :
Régional 3 – poule A- 53403110 USO ATHIS MONS 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 24/01/2026.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 2

Poule A

53402301 BONDY AS 1 / FLEURY 91 FC 3 du 24/01/2026.
Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel – forfait non avisé de BONDY AS.

53402310 PARIS FC 3 / AC BOULOGNE BILLANCOURT 1 du 07/02/2026.
Demande de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT pour reporter le match au 21/02/2026 (motif : éducateur absent).
Le motif n'étant pas recevable, la Commission émet un avis défavorable.

Poule B

53402392 SARCELLES AAS 2 / RACING CF 1 du 24/01/2026.
Match non joué.
La Commission,
Pris connaissance des pièces versées au dossier (FMI, rapport de l'arbitre officiel et compte-rendu de la permanence téléphonique),
Considérant que l'arbitre officiel a décidé de ne pas faire débuter la rencontre en raison d'un retard important sur le match précédent lié à une grave blessure d'un joueur nécessitant l'intervention des pompiers,
Par ce motif,
Reporte le match au 28/02/2026.
Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

ELANCOURT OSC – 541170.
La Commission prend note de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 21/01/2026 ayant décidé d'infliger une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe 1 U18F d'ELANCOURT O.S.C., à compter du 09 FEVRIER 2026 ; le terrain de repli doit être un terrain neutre situé en dehors de la ville d'ELANCOURT.

La Commission invite le club d'ELANCOURT OSC à transmettre le nom du terrain de repli accompagné du justificatif de mise à disposition du terrain par le propriétaire des installations pour les 2 rencontres ci-dessous:
53402405 ELANCOURT OSC 1 / POISSY FC 1 du 14/02/2026.
53402415 ELANCOURT OSC 1 / SARCELLES AAS 2 du 21/03/2026.

Etant précisé que si un match de Coupe à domicile venait s'intercaler, il serait pris en compte dans la purge de la sanction.

Régional 3

Poule E

54741310 TRAPPES ES 1 / ELANCOURT OSC 2 du 24/01/2026.

La Commission,
Pris connaissance de la FMI indiquant que la rencontre a été arrêtée à la 45ème minute de jeu en raison d'un nombre de joueuses insuffisantes pour l'équipe d'ELANCOURT OSC,
Considérant que le score du match était de 11-0 en faveur de TRAPPES ES au moment de l'arrêt du match,
Par ces motifs,
Donne match perdu par pénalité à ELANCOURT OSC (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à TRAPPES ES (3pts ; 11 buts).

Poule H

54742910 VILLENEUVE AFC 1 / MAISONS ALFORT FC 1 du 24/01/2026.

Réception :

- Du courriel de VILLENEUVE AFC et de l'attestation de la Mairie.
- De l'accord des 2 clubs pour l'inversion.

Accord de la Commission pour l'inversion.

U18F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

La Commission demande un rapport à l'arbitre officiel précisant le résultat du match.

2ème rappel :
Régional 3 – poule D – 54741022 VILLEMOMBLE SPORTS / ESP. PARIS 19ème 1 du 17/01/2026.
La Commission demande à l'ESP. PARIS 19ème de confirmer le résultat de ce match.

1er rappel :
Régional 3 – poule D – 54741032 AB ST DENIS 1 / AF ARNOUVILLE 1 du 24/01/2026.
Régional 3 – poule F – 54741544 PLAISIROIS FO 1 / SCFVDS 1 du 24/01/2026.
Régional 3 – poule J – 54743565 VILLIERS SUR MARNE ES 1 / FC ROMAINVILLE 1 du 24/01/2026.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F

1/16èmes de Finales :

55405618 RUEIL MALMAISON FC 2 / ULIS CO 1 du 31/01/2026.

Demande de RUEIL MALMAISON FC pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00 sur le terrain n°4 du stade du Parc de RUEIL MALMAISON.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord du CO ULIS à transmettre au plus tard le vendredi 30/01/2026 – 12h00.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F

Régional 2

Poule B

53402660 SARCELLES AAS 2 / SALESIENNE DE PARIS 1 du 17/01/2026.

La Commission accuse réception de la liste des joueuses et staff de LA SALESIENNE DE PARIS et reste en attente de celle de SARCELLES AAS (2ème et dernier rappel.

Championnat Régional 2 – U15F – poule B					
SARCELLES AAS 2		2	Date : 17/01/2026		
SALESIENNE DE PARIS 1		4			
	SARCELLES AAS 2			SALESIENNE DE PARIS 1	
			1	MARTIN Margaux	
			2	ROSE Rachel	
			3	SANZ Gabrielle	
			4	LEBLANC Félicie	
			5	MARRON Jeanne	
			6	SELLAM Anouchka	
			7	VIRLOUVET Ninon (Capitaine)	
			8	TAUPIN Flore	
			9	SANZ Josephine	
			10	TRIGANO Josephine	
			11	ABDELFETTAH Yasmine	
			12	MADAULE Louise	
			13	CLAERR Pauline	
			14	CIMMATI Capucine	
	ENCADREMENT			ENCADREMENT	
	E			E	ROPARTZ Jérôme
	D				

Régional 3

Poule B

54733751 TRAPPES ES 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1 du 24/01/2026.

Lecture de la FMI, des rapports de l'arbitre officiel et de la déléguée du match – forfait non avisé de MONTIGNY LE BTX.

54733747 ULIS CO 1 / VOLTAIRE CHATENAY MALABRY 1 du 24/01/2026.

Match non joué.

La Commission prend connaissance de la FMI et du courriel de VOLTAIRE CHATENAY MALABRY expliquant les raisons ayant conduit au non-déroulement de la rencontre.

Elle demande aux clubs des ULIS CO de transmettre un rapport expliquant les raisons de l'indisponibilité du terrain synthétique n°3 du stade Jean-Marc Salinier.

Rapport à transmettre pour le lundi 02/02/2026.

Poule C

54733881 MONTFERMEIL FC 1 / VFFA 77 1 du 24/01/2026.

Lecture du courriel de VFFA 77 et de la FMI – forfait non avisé.

Poule E

54734131 GONESSE RC 1 / ENT. VAFF GROSLAY 1 du 10/01/2026.

Reprise de dossier,

La Commission,

Pris connaissance du courriel de GONESSE RC transmettant le mail de la Mairie de GONESSE du mercredi 07 janvier 2026 indiquant la fermeture des installations du 07 au 11 janvier 2026,

Considérant que ce courriel n'a pas été transmis au service des Compétitions de la LPIFF ne permettant pas le report du match,

Considérant que les dispositions des articles 10.6 et 20.6 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

Donne match perdu par forfait à de GONESSE RC (-1pt ; 0 but) pour en reporter le gain à l'ENT. VAFF GROSLAY (3pts ; 5 buts).

U15F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :

Régional 2 – poule B – 53402663 RC SAINT DENIS 1 / ENT. ESSG-FCSAM 1 du 24/01/2026

Régional 3 – poule A – 54733616 VILLABE ES 1 / MENNECY CS 1 du 24/01/2026.

Régional 3 – poule G – 54734412 MAISONS ALFORT FC 1 / ORMESSON US 1 du 24/01/2026.